FLN

La crise se complique

La crise qui secoue le Front de libération nationale depuis une semaine se complique de plus en plus. Davantage, avec la réaction de Abdelaziz Belkhadem via une interview accordée, hier lundi, à nos confrères d'*El Khabar*. Le SG du FLN refuse tout simplement l'éventualité d'une session extraordinaire du comité central avant les élections du 10 mai prochain.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Belkhadem, déterminé et confiant, affirme d'ailleurs qu'il conduira la campagne électorale du parti et qu'il assume entièrement le choix des listes électorales.

«S'ils (les contestataires, Ndlr) réussissent à avoir le quorum, je convoquerai une session extraordinaire du comité central, mais les gens doivent savoir que la loi électorale et le ministère de l'Intérieur interdisent la tenue de congrès des partis en période de campagne électorale.»

Pour Abdelaziz Belkhadem, il est clair que rien ne se fera avant les élections, s'appuyant en cela sur deux facteurs essentiels : le temps et la réglementation. Les statuts du parti stipulent en effet qu'en l'espèce, deux tiers des membres du comité central peuvent demander au SG de réunir une session extraordinaire du comité central dans les quinze jours. Mais cela reste à l'appréciation du SG.

«Et puis, n'oubliez pas que dans les quinze jours, la campagne électorale aura commencé», nous explique l'ancien ministre et membre du bureau politique Abderrahmane Belayat, qui demeure loyal à l'actuel SG.

L'homme se dit être d'autant plus à l'aise qu'il n'est pas candidat aux prochaines élections et affirme que «la sagesse recommande de soutenir les listes du parti d'autant plus qu'il est trop tard pour les changer. Et puis, c'est au peuple de se prononcer sur ces mêmes listes lors des élections».

Photo : Samir Sid

Abdelaziz Belkhadem dans la tourmente.

De son côté, un autre membre du bureau politique, en l'occurrence le président de la Commission des affaires étrangères de l'APN, Abdelhamid Si Affif, appelle, lui, tous ses collègues du BP à présenter collectivement leur démission et réclame ouvertement le retrait de confiance à Abdelaziz Belkhadem. Ces deux exemples suffisent pour souligner le degré de division qui frappe la direction nationale de l'ex-parti unique.

«Nous sommes vraiment dans une situation cocasse et compliquée», commente un autre haut responsable du parti. En fait, le problème est d'ordre politique. Car les dissidents qui ont lancé une pétition contre Belkhadem réclament plus de 200 signatures sur les 351 membres que compte le comité central.

En d'autres termes, plus de la moitié de l'instance suprême du parti est contre le SG. Comment pourra-t il faire campagne dans de telles conditions ? «Or, il ne faut pas se faire d'illusion : seul le FLN est en mesure de faire barrage aux islamistes lors des prochaines élections», nous dira un membre influent du parti. Un parti qui ne va certainement pas demeurer en l'état. Autrement dit, «une décision de l'extérieur du parti interviendra sûrement incessamment».

Bouteflika, qui s'était déjà démarqué de Belkhadem depuis jeudi, d'abord via un communiqué de la présidence au sujet du colloque de Marseille, puis en chargeant le secrétaire général et membre du comité central, Okbi Hebba, de transmettre un message clair aux membres du BP leur signifiant que «le président ne s'est à aucun moment impliqué dans la confection des listes de candidatures», a récidivé hier lundi.

Pour l'audience qu'il accordait au ministre de l'Intérieur saoudien, il convoquait Bensalah, Ouyahia, Ould Kablia mais pas Belkhadem, comme le veut un protocole immuable de la présidence ! Une autre démarcation qui ne souffre aucune ambiguïté lorsqu'on rappelle qu'à ce niveau, rien n'est fait innocemment.

Hier lundi toujours, et en fin d'après-midi, les initiateurs de la pétition anti-Belkhadem étaient en conclave au siège du parti à Hydra.

Ceci, tandis que Belkhadem a convoqué, lui, une réunion de l'ensemble des mouhafedh et des têtes de liste du FLN pour jeudi prochain, «en vue de préparer la prochaine campagne électorale», nous confie-t-on dans son entourage.

K. A.

CONFÉRENCE DE PRESSE DU SG DU PST MAHMOUD RACHIDI

«Il faut construire un front de gauche et progressiste»

«Nous sommes le seul parti qui représente le courant de gauche en Algérie et nous profitons de cette tribune électorale pour proposer un programme qui œuvre à la convergence des luttes des travailleurs et des masses populaires.» Le successeur de Salhi Chawki à la tête du PST est catégorique : «Seules nos luttes peuvent imposer les espaces de libertés.»

Les propos tenus par le nouveau secrétaire général du PST, Mahmoud Rachidi, lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti, avaient pour principal ordre du jour d'expliquer à l'opinion publique les raisons de la participation du PST au scrutin du 10 mai prochain.

C'est dans ce cadre qu'il dira d'emblée que «le PST ne se fait aucune illusion sur les élections pour apporter les changements qu'attendent les masses populaires». Il dira aussi que «ni les observateurs internationaux encore moins les magistrats ne constitueront une garantie pour la consultation électorale». Selon lui, «seul un peuple mobilisé sera à même de protéger ses voix et éviter que son expression électorale ne soit détournée».

Explication faite, le conférencier dira que son parti «participera aux législatives de mai prochain dans le seul but de profiter d'une tribune électorale pour proposer un programme politique qui œuvre à la convergence des luttes des travailleurs et des masses populaires».

Le PST qui a affiché son opposition aux courants libéralistes et islamistes a plaidé hier, par la voix de son nouveau secrétaire général, «pour une augmentation conséquente du SNMG à hauteur de 35 000 DA, indexer le pouvoir d'achat sur le niveau de vie, la permanisation de tous les travailleurs, l'interdiction du travail précaire, le droit au logement, la gratuité de la santé publique, l'instauration d'une école publique scientifique, gratuite et de qualité, ouverte à tous les enfants du peuple, non à la mainmise des firmes étrangères sur nos richesses nationales, la défense du secteur public, la récupération des richesses publiques, la nationalisation des banques pour mettre l'argent du peuple au service du peuple, etc».

En somme, le Parti socialiste des travailleurs a mis en exergue un programme électoral incarnant, selon son secrétaire général, «un véritable courant de gauche».

D'ailleurs, M. Rachidi a plaidé pour un «rassemblement des courants de gauche», qui, selon ses dires, «doivent lutter pour construire un rapport de force qui imposera le contrôle ouvrier et populaire». «Le PST considère que le changement ne se réalisera pas par la voie électorale, mais par la construction d'un rapport de force politique dans la société, par la mobilisation des travailleurs et des masses populaires. Il nous faut construire un front de gauche et progressiste dans la société, un front démocratique anti-libéral et anti-impérialiste», dira le conférencier qui a indiqué que son parti sera présent aux législatives du 10 mai prochain dans six wilayas.

Abder Bettache

SURVEILLANCE DES ÉLECTIONS

La commission Seddiki à la croisée des chemins

La Commission nationale de surveillance des élections législatives du 10 mai prochain semble être à la croisée des chemins. Contrainte à se mettre en veilleuse à trois reprises pour reprendre du service après, en signe de protestation contre la sourde oreille que lui oppose le ministère de l'Intérieur à ses revendications, elle se retrouve dans une impasse et risque de servir de simple épouvantail à un scrutin qui, de toute manière, se déroulera avec ou sans elle, à moins d'un sursaut d'orgueil de ses membres.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Avant-hier encore, cette entité a décidé, au bout de longs et laborieux débats qui ont duré 9 heures (de 14h à 23h), de suspendre le gel durant trois jours de ses activités avec la décision d'interpeller le premier magistrat du pays. Une interpellation rendue inévitable du fait que, affirmera Mohamed Seddiki, son président qui animera, ce matin une rencontre avec la presse, que «le département de l'Intérieur et des Collectivités locales a opposé jusqu'ici une fin de non-recevoir aux revendications de notre commission et que nous avons jugé que seul le président de la République est à même de servir d'arbitre et de répondre favorablement à nos doléances».

Le représentant du parti Ahd 54 se dit ne pas encore comprendre l'entêtement d'Ould Kablia à refuser la proposition du bulletin unique au vu, selon lui, que «les arguments avancés sont farfelus et ne tiennent pas la route».

Entre autres de ces «arguties», selon Seddiki, celle liée au souci de tenir compte du taux élevé d'analphabètes parmi les potentiels électeurs que l'option du bulletin unique embrouillerait davantage avec, en sus, de grands risques de nullité de beaucoup de bulletins, les électeurs étant appelés dans ce cas à cocher sur les candidats de leur préférence, à l'intérieur d'un carré. A croire, ironisera notre interlocuteur, que «notre pays a plus d'analphabètes depuis 1992», rappelant «au bon souvenir de notre ministre de l'Intérieur» que jusqu'à cette date, «l'option du bulletin unique était de mise» et personne, précise-t-il, n'y a jamais vu une quelconque anomalie.

Et à Seddiki d'affirmer déceler une position politique qui ne dit pas son nom dans cette obstination à tourner le dos à une revendication de la quasi-majorité des partis. Si lui n'est pas allé jusqu'à exprimer le fond de sa pensée, des membres de la commission ne se sont pas retenus pour accuser des partis, notamment ceux de l'Alliance présidentielle et ceux gravitant autour ayant «négocié leurs quotas» comme l'a affirmé Ménasra, le chef du FC, de profiter de l'anarchie que ne manquera pas de créer l'option de la multitude de bulletins de vote.

Comment ? Par la grande marge d'erreurs et la possibilité pour des partis rompus à la triche de frauder «loyalement» à travers la technique de bulletins à faire circuler parmi les électeurs.

Le bulletin unique constitue pour Seddiki, «le rempart contre toute velléité de fraude». Et d'ajouter comme pour appuyer davantage son argumentaire : «Même les éléments des corps constitués, qu'ils soient portés sur les listes électorales massivement et en dehors des délais, auront moins de pression et voteront pour les listes de leur choix, n'ayant pas à prouver de leur obtempération pour un quelconque ordre de vote pour une ou des listes bien déterminées». Est-ce à dire, alors, que la commission qu'il préside ne tient pas beaucoup à la seconde revendication liée justement à cette histoire d'inscriptions massives et hors délais de membres de l'ANP sur le fichier électoral ? Que non, répliquera sèchement Seddiki, pour qui ce point est aussi important que le premier, ne manquant pas de relever qu'au jour d'aujourd'hui, aucun parti n'a été destinataire des listes électorales comme promis.

«S'en remettre au peuple au cas extrême»

Quelle sera la position de la commission si les pouvoirs publics ne répondent pas à ses préalables ? Ira-t-on jusqu'à la dissolution de la structure et au retrait de la course à ces législatives ? Seddiki se montre évasif, affirmant «s'en remettre au peuple, seul, soulignera-t-il, à même de juger des attitudes des uns et des autres».

Démentant catégoriquement toute «arrière-pensée matérielle» que cacherait «l'agitation» de la structure qu'il préside, Seddiki précisera «qu'aucun des membres de la CNSEL qu'il préside n'a eu à soulever cette question». «Ce n'est pas au bout de mes 31 ans de militantisme que je vais courir après un quelconque avantage matériel», tiendra-t-il à ajouter.

Le président de la CNSEL plaidera également pour un financement étatique de la campagne électorale des partis, pour, dira-t-il, barrer la route aux opportunistes et affairistes de tout poil de polluer la scène politique à travers le phénomène de la «chkara» qui a émaillé le processus de confection des listes électorales au niveau de beaucoup de partis.

Une autre revendication qui n'a pas eu l'écho escompté du côté du département d'Ould Kablia qui a, à maintes reprises, exclu tout financement public de la campagne électorale des partis, laissant le soin à ces derniers pour se débrouiller pour ce faire.

M. K.